

A remplir si vous souhaitez que VSI se charge d'obtenir votre visa électronique pour le Kenya

INFORMATIONS SUR LE REQUERANT

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Nationalité :

Ville de naissance :

Pays de Naissance :

N° de passeport :

Lieu de délivrance :

Date délivrance :

Date d'expiration :

Adresse de domicile :

Téléphone :

Profession :

INFORMATIONS SUR LA FAMILLE

Nom, prénom de votre père :

Téléphone :

Nom, prénom de votre mère :

Téléphone :

Votre situation maritale : Célibataire

Marié(e)

Nom, prénom de l'époux(se):

Téléphone :

INFORMATIONS SUR VOTRE SEJOUR

Motif de séjour :

Spécifiez les raisons de votre séjour :

Date d'arrivée au Kenya :

Date de départ du Kenya :

Point d'entrée au Kenya par avion :

Point d'entrée au Kenya par la route :

Point d'entrée au Kenya par bateau :

Principale(s) ville(s) visitée(s) au Kenya :

Référence au Kenya (Un hôtel, Tour-Operator, résident, entreprise,...) :

- Nom
- Adresse
- Téléphone
- Email

INFORMATIONS DIVERSES

Dates et durées des précédents voyages au Kenya :

Date	Durée	N° du eVisa ou du visa
Date	Durée	N° du eVisa ou du visa
Date	Durée	N° du eVisa ou du visa

Citez les dates et la durée de séjour des pays que vous avez visités ces 3 derniers mois :

Après votre séjour au Kenya retournez-vous dans votre pays de résidence : Oui Non

Vous a-t-on déjà refusé un visa pour le Kenya : Oui Non

Si oui pourquoi ?

Vous a-t-on déjà refusé un visa pour un autre pays : Oui Non

Si oui pourquoi ?

Avez-vous jamais été reconnu coupable d'un délit ? Oui Non

Si oui donnez le délit et la sanction ?

- En cochant cette case, le voyageur s'engage à n'accepter aucun emploi ou au pair pendant son séjour au Kenya, à ne pas chercher à s'installer définitivement et à quitter le territoire à l'expiration du visa qui lui sera éventuellement accordé

Merci d'envoyer le formulaire complété par email à evisa@vsi-visa.com, accompagné des documents scannés suivants :

- Scan du passeport (page avec la photo et page avec l'adresse)
- Scan du passeport de la page cartonnée
- Scan d'une photo d'identité
- réservation hôtelière ou certificat d'hébergement + copie du passeport de l'invitant (fournir en plus la copie de son visa ou titre de séjour si l'invitant n'est pas nationalité Kényane)
- Pour les voyages d'Affaires : invitation, copie du passeport du signataire de l'invitation et K-Bis de la société visitée
- Bon de commande VSI complété